



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 16 décembre 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 9 décembre 2010

Publié le 17 décembre 2010

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 6

## Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	Mme Christine MASSU
M. Gilbert MENUET	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Colette POPARD	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Nicolas BOURNY
M. José ALMEIDA	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Jean-François DODET	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. François DESEILLE	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Claude GIRARD
M. Patrick CHAUPUIS	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
M. Michel JULIEN	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMENT
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Gérard DUPIRE	Mme Myriam BERNARD	M. Murat BAYAM
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel BACHELARD
M. François-André ALLAERT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Rémi DELATTE
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Yves BERTELOOT	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Patrick MOREAU	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER	
M. Didier MARTIN		

## Membres absents :

M. Jean-François GONDELLIER	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Benoît BORDAT	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Christophe BERTHIER	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Lucien BRENOT	M. Roland PONSAA pouvoir à M. Jean ESMONIN
M. Michel ROTGER	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU.
M. Gaston FOUCHERES	
M. Pierre PETITJEAN	
Mme Claude DARCIAUX	
M. Philippe GUYARD	

---

**OBJET : DEPLACEMENTS****Mission Tramway - Avenant n°4 au marché de maîtrise d'oeuvre générale pour la réalisation de deux lignes de tramway**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code des marchés publics,

Vu la délibération n° GD2008-05-15-01 en date du 15 Mai 2008 par laquelle le Conseil de Communauté a validé le principe de réalisation de deux lignes de TCSP et décidé du lancement de la concertation préalable, conformément à l'article L.300-2 du code de l'urbanisme,

Vu la délibération n° GD2008-09-25-02 en date du 25 septembre 2008 par laquelle le Conseil de Communauté a approuvé le bilan de la concertation préalable, et décidé de le mettre à disposition du public,

Vu la délibération n° GD2008-11-12-07 en date du 12 novembre 2008 par laquelle le Conseil de Communauté a approuvé le projet de TCSP de type tramway fer et le tracé, tels que présentés en conclusion du bilan de la concertation,

Vu la délibération n)GD2010-06-2451 en date du 24 juin 2010 par laquelle le Conseil de Communauté a approuvé et autorisé à signer le contrat de partenariat relatif au financement, à la construction et la maintenance des équipements électriques et la fourniture d'énergie dans le cadre de la construction de deux lignes de tyramway

Vu la délibération en date du 29 mars 2007 autorisant le lancement d'un appel d'offre restreint pour la désignation de la maîtrise d'oeuvre,

Dans le cadre de la réalisation des deux premières lignes de tramway de l'Agglomération Dijonnaise, le marché de maîtrise d'oeuvre générale a été attribué à EGIS RAIL, Mandataire – Alfred PETER – Architecte, Co-traitant pour un montant de 19 166 531.00 €HT.

En janvier 2010, l'avenant n°3 à ce marché a permis d'acter une augmentation de programme substantielle puisque le linéaire des deux lignes a été porté de 17 à 19 Km d'infrastructures. Cette augmentation du périmètre a été consécutive aux choix de tracé réalisés à l'issue de l'enquête publique.

A l'issue de la phase d'Avant-Projet le coût objectif (C0) a été déterminé à 205 862 456 € H.T. Ce coût, à programme constant, a permis de réaliser des économies par rapport à l'enveloppe initiale. Conformément aux termes du marché, le maître d'oeuvre a reçu un intéressement de 211 154 € H.T. L'avenant n°3 a porté le montant du marché à 22 414 138 € H.T.

Il convient, à l'issue des études de Projet et d'exécution, au moment du lancement des travaux de réajuster le montant de ce marché par un avenant n°4 pour prendre en compte les événements majeurs dans le déroulement de ce projet, à savoir :

- l'anticipation de la mise en service,
- l'évolution du mode de contractualisation des équipements énergie et système en Contrat de Partenariat,
- diverses évolutions de programmes et missions complémentaires.

Le coût objectif C0 n'a pas été modifié.

L'anticipation de la mise en service :

La rapidité de réalisation des études, la qualité des consultations et l'obtention de la DUP en fin d'année 2009 ont permis de gagner 5 mois par rapport au planning initial.

Il est proposé d'accorder une prime de 0,5% du C0 si le maître d'oeuvre met à disposition du délégataire pour réalisation de la marche à blanc avant le 16 Août 2012 depuis la station « Zénith » jusqu'à la station « de Gaulle » pour la ligne A et l'intégralité de la ligne B.

Cette prime sera portée à 0,55% du C0 en cas de mise à disposition de l'intégralité des 2 lignes à la même date.

En cas de mise à disposition en deux phases, le maître d'oeuvre sera contraint d'organiser une nouvelle période d'essais en exploitation. Sa rémunération convenue dans un tel cas sera de 95 180 € H.T.

#### Évolution du mode de contractualisation des équipements énergie et systèmes :

Par délibération du 24 Juin 2010, le Grand Dijon a décidé d'attribuer la réalisation et la maintenance des équipements énergie et systèmes sous forme de contrat de partenariat à la société de projet TED issue d'un groupement de INEO groupe SUEZ et FIDEPPP.

Cette décision nécessite un ajustement des missions initiales du maître d'oeuvre général qui devra suivre et assister l'exécution du contrat de partenariat. .

La rémunération du maître d'oeuvre reste inchangée.

#### Évolutions de programme et missions complémentaires :

L'avenant n°4 permet de prendre en compte toutes les modifications étant apparues au cours des études et consultations et notamment, pour les principales :

- Modifications liées à la réalisation du parking Vaillant
- Modifications des accès à l'Holliday Inn Toison d'Or
- Impacts du nouveau réseau de bus, réorganisé en juillet 2010,
- Impacts du réseau de chaleur sur le dévoiement des réseaux,
- Intégration du projet d'eau verte,
- Protection de la voûte du Suzon par un ouvrage,
- Préparation du dossier FEDER,
- Etudes du pôle d'échange rue des Chalands à Quetigny,
- Augmentation du nombre de caméras de vidéo-protection dans les stations,
- Réalisation des parkings provisoires échangeur de Mirande pour les besoins du CHU,

Le montant global de l'avenant n°4 est de 734 924 € H.T.

Compte tenu du montant de 3 076 708,69 € H.T. De l'avenant n°3 et du montant de 170 899,00 € H.T. de l'avenant n°2, l'avenant n°1 n'ayant pas d'incidence financière, le nouveau forfait définitif de rémunération du maître d'oeuvre est porté par l'avenant n°4 à 23 149 062,69 € H.T.

Vu l'avis de la Commission Déplacements en date du 7 Décembre 2010

Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 15 Décembre 2010

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'approuver** l'avenant n° 4 au marché 07.52 relatif au Marché de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation des premières lignes de tramway de l'Agglomération Dijonnaise
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer cet avenant pour le bon déroulement du marché.

	Nature prestations	Date	Statut	Observations	Impact validé € HT Contrat MOEG Valeur juillet 2007
1	Garibaldi : modification tracé	11/2009	Reprise d'études	Modif de tracé : 4j de projeteur infra, 3j de projeteur VF, 2j d'ingénieur	4 887 €
2	Études complémentaires de Dimensionnement massifs LAC et tiges d'ancrage liés à l'allotissement DCE INFRAS / LAC	12/2009	Etudes complémentaires	1j de projeteur, ingénieur : 2j pour massif, 2j pour ancrages, 1j pour proto et 2j de synthèse	2 995 €
3	Gestion financière marché GEOTECH ( OA 5/ Dépôt hors contrat MOEG)	09/2009	Missions complémentaires	Gestion financière - 2% montant géré - jusqu'en juin 2010	4 866 €
4	Boucle 20KV	11/2009	Etude sans suite	Projet abandonné mais temps passé, production de carnet de détails et notes : 3j projeteur et 6j ingénieur	6 147 €
5	Holliday Inn / Entrée Toison d'Or	01/2010	Etudes complémentaires	Reprise de plans: 6j ingénieur et 10j projeteur	4 729 €
6	Impact voirie dû aux études de circulation centre ville (Place Darcy, rue Jean Renaud, Banneliers, rue de l'hôpital) et Impact du nouveau réseau de bus	04/2010	Reprise d'études	Impact circulation: Place Darcy, rue Jean Renaud, Banneliers, rue de l'hôpital Impact Bus: 1ère armée, Devosge, Godrans, Monge 16j ingénieur, 12j projeteur	11 349 €
7	Secteur Valmy : modification des carrefours, du retournement, de l'accès clinique	03/2010	Reprise d'études	1j ingénieur, 2j projeteur	1 734 €
8	Profil en long OA5	04/2010	Mission complémentaire	1j ingénieur, 2j projeteur	1 734 €
9	Réseau de chaleur	02/2010	Mission complémentaire	Travail de synthèse 9j ingénieur, 5j projeteur conflits à gérer, plans à refaire avenue du drapeau, Langres, Champagne, place Jean Bouhey	9 457 €
10	Reprise d'études: Modifications de plans, études de gabarit	02/2010	Reprise d'études	reprise planches DUP ETAMAT et piste cyclable Jaurès, places de livraisons et PMR, reprises des plans quai Nicolas Rolin, rue des Tanneries, rue du Faubourg Raines (élargissement voirie, nbre de voies), Stationnement ETAMAT, Circulation Tissot, De Brosses, projet commerces POincaré / Ribottées fosse de graissage, 14j ingénieur + 21j projeteur	15 842 €
11	Logiciel SIS	05/2010		Dysfonctionnement du logiciel, double saisie sur MARCO 25 jours de gestionnaire de marché de janv à août 2010	15 000 €
13	Intégration Eau Brute	01/2101	Mission complémentaire	Synthèse PRO, appel d'offre et travaux	50 000 €
14	OA 7.2 - Suzon - Reprise de l'ouvrage	01/2010	Mission complémentaire	Voir note	52 443 €
16	Accès cars rue Fontaine du Mail à Chenôve	06/2010	Reprise d'études	Elargissement de la voirie, 1j ingénieur, 2j projeteur	1 734 €
17	Dévers Voie ferrée	04/2010	Reprises d'études	Etude altimétrie carrefours, impact circulation: 4j ingénieur, 7j projeteur	3 232 €
19	Reprise des plans de synthèse après rendu AVP suite à absence de plans France Telecom	06/2010	Reprise synthèse	6j ingénieur	4 728 €
22	Modifications de voirie	09/2010	Reprises d'études	Bld Champagne, rue Louis Maurice, Bld Martyrs de la Résistance, rue de Bruges, Av. Maréchal Touzet, Av. Maréchal Joffre, modif plateaux et bretelles Nation / Europe, aménagement parking Dom Plancher: 11j projeteur, 4j ingénieur	6 542 €
24	Dossier FEDER	10/2010	Missions complémentaires		21 727 €
25	SAE: prestations complémentaires BUS	10/2010	Missions complémentaires		40 640 €

**259 785 €**

**AVENANT n° 4 au  
Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation  
des premières lignes de tramway de l'Agglomération Dijonnaise**

**A – Identification des parties et du marché**

**Personne publique qui passe le marché, pouvoir adjudicateur et maître d'ouvrage :**

Communauté de l'Agglomération Dijonnaise  
Etablissement Public de coopération intercommunale, créée sur le fondement de l'article  
L.5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.  
40, Avenue du Drapeau  
B.P. 17510  
21075 DIJON CEDEX

**Titulaire du marché et maître d'œuvre :**

Le Mandataire :

EGIS RAIL  
25 COURS Emile ZOLA  
69625 VILLEUBANNE cedex

Co-traitant : Architecte

EURL Alfred PETER urbaniste paysagiste  
15, avenue de la Paix  
67007 STRASBOURG

**Objet du marché :**

Marché de maîtrise d'œuvre générale premières lignes de Tramway de l'agglomération  
dijonnaise

**Numéro du marché : 07.52**

**Date de notification du marché : 05 Novembre 2007**

**Pour un montant initial de :**

**19 166 531,00 € HT, soit 22 923 171,08 € TTC (valeur Juillet 2007)**

**Date de notification de l'Avenant n°1 : 07 Février 2008 (sans incidence financière).**

**Date de notification de l'Avenant n° 2 : 21 Janvier 2009 (Pour missions en plus et missions en moins) : montant du marché de MOE arrêté en Valeur Juillet 2007 à 19 337 430.00 €HT.**

**Date de notification de l'Avenant n°3 : 10 Février 2010 (augmentation du programme, notamment de l'extension des lignes de 17km à 19km) : montant du marché de MOE arrêté en Valeur Juillet 2007 à 22 414 138.69 € HT.**

## **B – Objet de l'avenant n° 4**

**Les parties au présent avenant conviennent des dispositions suivantes :**

### **1 - le calcul de la rémunération de la tranche ferme est modifié :**

La Communauté de l'Agglomération Dijonnaise a décidé :

- d'intégrer les prestations complémentaires jointes en annexes pour un montant total H.T. de 259 785 €, valeur Juillet 2007
- d'intégrer la gestion des modifications de programme jointes en annexes pour un montant total H.T. de 226 889 €, valeur Juillet 2007
- d'intégrer une extension du périmètre d'aménagements et d'infrastructures pour un montant total H.T. de 248 250 €, valeur Juillet 2007

### **2 – les missions MOE des systèmes intervenant dans le PPP énergie sont modifiées**

La Communauté de l'Agglomération Dijonnaise a décidé de réaliser les systèmes de ses premières lignes de TCSP à travers un Contrat de Partenariat, dénommé « PPP Energie » avec la Société de Projet dénommée « TED » et donc de faire évoluer la mission de MOE des systèmes correspondants par une mission ajustée, à savoir :

#### **● Marchés concernées par le PPP Energie :**

- ligne aérienne de contact (LAC),
- énergie,
- signalisation ferroviaire,
- signalisation lumineuse de trafic,
- courants faibles (GTC- TAV- Aménagement PCC),
- éclairage public.

#### **● Missions supprimées : (marchés concernés par le PPP Energie uniquement)**

- ACT            partie analyse des offres,
- VISA           totalité de la mission,
- DET           totalité de la mission,
- AOR           totalité de la mission.

#### **● Les missions ajustées à assurer sont :**

- Mission Coordination
  - Organisation des réunions d'avancement, pilotage technique du PPP Energie,
  - Organisation des réunions techniques thématiques,
  - Vérification des validations croisées entre maîtrises d'œuvre,
  - Bilan régulier envers le Grand Dijon sur le déroulement du contrat PPP Energie.

- Mission Synthèse
  - Vérification des plans de synthèse Equipements PPP Energie,
  - Synthèse des interfaces MOEG / PPP Energie,
  - Plan de synthèse, fourreaux secondaires et multitubulaire.
  
- Mission OPC
  - Coordination des travaux du PPP Energie avec les infrastructures,
  - Vérification des plans de phasage des travaux Equipements du PPP Energie.
  
- Mission EXE
  - Rédaction / Suivi des fiches d'interfaces système tramway / PPP Energie,
  - Avis sur les fiches d'interfaces système tramway / PPP Energie,
  - Participations aux réunions de travail avec TED.
  
- Mission « VISA »
  - Avis sur les documents techniques émis par TED pour interfaces avec le système tramway,
  - Participation aux réunions de travail avec TED.
  
- Mission DET - AOR
  - Suivi des modifications proposées par TED,
  - Participation aux réunions techniques avec TED,
  - Assistance dans la supervision des travaux des équipements PPP Energie,
  - Assistance aux OPR des équipements PPP Energie,
  - Participation aux essais d'interface internes et/ou externes organisés par TED.
  
- Mission Sécurité
  - Vérification et intégration des documents produits par TED dans le Dossier Sécurité,
  - Participation aux réunions spécifiques sécurité avec TED,
  - Assemblage et pilotage des documents sécurité de TED pour le Dossier de Sécurité.

L'ajustement des missions de maîtrise d'œuvre ci-dessus ne modifie pas le forfait de rémunération défini dans l'avenant n°3 au contrat de maîtrise d'œuvre.

### **3 – Evolution du coût prévisionnel des travaux**

Compte tenu de la réalisation des systèmes de transport du tramway de l'agglomération Dijonnaise prévu dans le contrat de partenariat « PPP Energie » et de l'évolution des missions telles que décrites dans le paragraphe précédent, le coût d'objectif (C0) fixé dans l'avenant n°3 demeure inchangé à 205 862 456 € H.T. ( valeur Juillet 2007), comprenant la part Systèmes du contrat PPP Energie fixé à 33 544 875 € H.T. ( valeur Juillet 2007).

#### **4 – Anticipation date de mise en service**

La présente clause s'applique pour les prestations et les travaux de maîtrise d'œuvre sous responsabilité d'EGIS RAIL.

La date de la mise en service des premières lignes est fixée contractuellement dans le marché initial au 5 février 2013.

Le Maître d'Ouvrage souhaite anticiper de 5 mois la mise en service des lignes de tramway à l'exception des tronçons terminus Chenôve - Station De Gaulle (750m) et terminus Valmy - OA 5 Rocade (1600m) qui seront mis en service à la date initialement prévue.

Compte tenu des conséquences sur les marchés de travaux, l'organisation et la planification des chantiers, il est convenu d'instaurer le principe d'une prime forfaitaire équivalente à 0,5% du C0 du contrat de MOE (cf §3 de l'avenant n°4) si la date du mardi 16 Août 2012 fixant la fin des essais d'ensemble et le début de la marche à blanc est respectée.

Cette prime sera de 0,55% du C0 du contrat de MOE si la date du mardi 16 Août 2012 fixant la fin des essais d'ensemble et le début de la marche à blanc est respectée pour la mise en service des lignes de tramway comprenant les tronçons terminus Chenôve - Station De Gaulle (750m) et terminus Valmy - OA 5 Rocade (1600m).

Dans le cas d'une 2ème mise en service pour les tronçons terminus Chenôve - Station De Gaulle (750m) et terminus Valmy - OA 5 Rocade (1600m), le Maître d'œuvre mettra en place les moyens complémentaires à l'exécution des essais et la réalisation des dossiers de sécurité. Le montant de cette mission supplémentaire est fixé à 95 180 € HT.

#### **5 – Forfait de rémunération définitif de la Maîtrise d'œuvre (voir tableau de calcul en annexe)**

**– Forfait définitif de rémunération avenant 3 : 22 414 138.69 € HT (valeur Juillet 2007)**

– *Prestations complémentaires (voir tableau en annexe) :* 259 785 € HT, valeur Juillet 2007  
– *Modifications de programme (voir tableau en annexe) :* 226 889 € HT, valeur Juillet 2007  
– *Extension du périmètre d'aménagements et d'infrastructures :* 248 250 € HT, valeur Juillet 2007

**– Le nouveau forfait définitif de rémunération de la Maîtrise d'œuvre avenant 4, s'élève donc à : 23 149 062,69 € HT, valeur Juillet 2007**

**Cet avenant porte l'augmentation du marché initial à 17.20 % .**



FDM	Nature prestations	Date	Programme / Projet	Observations	Honoraires MOEG
1	Etude de desserte et Voirie : Rue des Chalands - Quetigny	10/2009	programme	Flunch / accès carrefour	73 384 €
2	Caserne Vaillant : extension du périmètre projet	11/2009	programme	Elargissement du périmètre projet, travaux supplémentaires (clôture, portail, parking, contrôle d'accès).	32 902 €
3	Arrêts bus hors corridor tramway	02/2010	programme	Gestion financière	1 881 €
4	Caméras de surveillance carrefours	01/2010	programme	TPEQ - 7 caméras en carrefour	918 €
5	Réserve fourreaux dans multitubulaire, sorties en carrefour et boucles complémentaires (demande Ville de Dijon)	02/2010	programme	prestation accomplie depuis la phase PRO	32 118 €
6	Parking provisoire Chenôve / Valendons	01/2010	programme	1 parking provisoire à 20160 €	993 €
7	Parking définitif Chenôve / Valendons	01/2010	programme	1 parking définitif (poche de stationnement dans le prolongement du premier parking des immeubles bld Valendons)	6 586 €
8	Accès CG 21 / Chenôve	01/2010	programme	projet, suivi travaux, gestion financière	2 712 €
9	Déplacement des JEI Ville	02/2010	programme	Déplacement supplémentaire (en provisoire)	554 €
10	Suppression OA 7-2 - Ouvrage sur le Suzon	03/2010	programme	Prestation chiffrée en AVP, supprimée en PRO	-3 021 €
11	OA02 - Suppression reprise de l'encorbellement	03/2010	programme	Prestation supprimée en PRO, avant notification du marché	-3 881 €
12	SAEIV/Radio - Mise à jour du programme en phase PRO	11/2009	programme	Prestations ajoutées / supprimées en PRO	13 638 €
14	Erasmus nord : augmentation du périmètre (rue de Sully + terrain constructible + parking)	07/04/2010	programme		14 709 €
15	Entrée Cap vert	02/04/2010	programme	Assainissement, limite de projet, altimétrie	3 142 €
16	TPVP3 - Parking provisoire (hors corridor)	03/04/2010	programme	rue Ribottées	1 410 €
17	Alimentation en eau des stations	07/04/2010	programme	35 stations concernées	2 444 €
18	Parking cars rue de Gray (hors corridor)	02/06/2010	programme		2 253 €
19	OA5 - TPVP et TPEQ	02/05/2010	programme	Transfert de travaux entre l'ouvrage et les TPVP et TPEQ	3 482 €
20	Parkings provisoires Mirande	08/2010	programme		22 559 €
26	VPVF1: Parking du Petit Creusot - Secteur Sud	10/2010	programme	Création d'un parking provisoire angle Bourroches env. 30 places	1 115 €
30	Véhicule rail-route	22/11/2010	programme	Commande d'un véhicule rail-route	16 993 €

226 889 €
-----------